



BORDEREAU D'ADHÉSION 2023 – AMAP (les groupes en AMAP)

Les groupes AMAP, les paysan.nes en AMAP et les sympathisant.es sont les adhérents du réseau !



MÉMO POUR UNE ADHÉSION COMPLÈTE :

- ✓ Je remplis le formulaire d'information en ligne <https://forms.gle/mXtjDEBkEpQgmpkF8>
- ✓ J'ai lu et rempli le bordereau d'adhésion (4 pages)
- ✓ Je le retourne par mail ou par voie postale
- ✓ Accompagné de mon chèque ou de mon virement bancaire pour l'adhésion
- ✓ Si mon AMAP souhaite bénéficier de l'assurance collective, j'ai effectué un chèque ou un virement supplémentaire de 15 euros et j'ai fourni les statuts de mon association



BORDEREAU D'ADHÉSION 2023 – AMAP (les groupes en AMAP)

1 - L'adhésion au Réseau des AMAP Centre-Val de Loire

Les modalités

L'adhésion au Réseau des AMAP Centre-Val de Loire vaut pour **l'année civile** en cours (du 1er janvier au 31 décembre 2023).

La fourniture **des données** du bulletin d'adhésion (intégrant ce document et le formulaire en ligne) est obligatoire pour traiter votre demande d'adhésion et aux fins de l'exécution des services et outils que nous proposons. Ces données seront enregistrées sur notre base de données et ne seront **pas utilisées à des fins commerciales**. Les **données confidentielles** ne feront pas l'objet d'une communication à des tiers. Les données non confidentielles (exemples : nom de l'AMAP, lieu de distribution etc.) seront publiées et diffusées sur notre site internet, nos supports de communication et les bases de données de certains partenaires ([InpACT Centre](#), [Clic'AMAP](#)...). En tant qu'adhérent, vous donnez consentement pour recevoir les informations sur la vie associative du réseau (convocation à l'AG, invitations aux rencontres, appel à adhésions....).

Les engagements

En adhérant au Réseau AMAP Centre-Val de Loire, vous attestez :

- Avoir pris connaissance des [statuts du réseau](#) et de la [charte des AMAP](#) que vous faites vivre
- Vous inscrire dans une **dynamique collective** du mouvement des AMAP en région CVL
- Soutenir l'**installation** de nouveaux paysans et le **développement d'AMAP** dans la région
- Renforcer la **représentativité du mouvement AMAP auprès des pouvoirs publics** et contribuer à son autonomie financière

En tant que groupe AMAP vous bénéficiez :

- De **l'accès gratuit aux animations** du réseau, formation, temps d'échanges, KIT de communication, de conseils, accompagnement et soutien pour adapter si besoin les pratiques quotidiennes aux enjeux juridiques et éthiques spécifiques aux AMAP
- D'une **visibilité** de votre groupe AMAP (partenaire) sur la [carte interactive](#), la page Facebook et le futur site internet du réseau
- De **supports de communication** utiles pour vos diverses manifestations et animations
- D'informations sur les activités du Réseau à travers la **liste de diffusion**

Et surtout,

- **Vous faites partie intégrante des activités du réseau** : rencontres conviviales, groupes de travail et d'échanges, AG annuelle... et de toutes les nouvelles activités que vous lancerez, car avant tout le réseau, c'est vous !



BORDEREAU D'ADHÉSION 2023 - AMAP (les groupes en AMAP)

2 – La cotisation

Le calcul du montant

La cotisation a pour but d'assurer **l'indépendance financière du réseau régional**, les cotisations annuelles des membres contribuent à la part d'autofinancement de celui-ci et permettent de poursuivre voire d'amplifier le développement de l'agriculture paysanne et citoyenne en Centre-Val de Loire.

Suite à une consultation en ligne des participants à l'AG de la création du réseau en 2021, la cotisation des AMAP a été fixée à un montant libre **à partir de 2€ par amapien.ne**. En fonction des possibilités du groupe en AMAP, le montant minimum de la cotisation se calcule donc ainsi : **2€ x nombre d'amapien-nes**.

Le montant de la cotisation ne doit pas être un frein, si vous souhaitez en discuter, contactez-nous à l'adresse amap.cvl@gmail.com et nous reviendrons vers vous.

Il vous est possible de rajouter **la mention** suivante à votre bulletin d'adhésion 2023 de votre AMAP : « **Notre AMAP adhère par ailleurs au Réseau des AMAP Centre-Val de Loire, à ses valeurs et à son objet.** ». Vous pouvez également préciser et inclure le montant par amapien.ne pour la cotisation de votre AMAP au Réseau AMAP CVL dans votre bulletin d'adhésion.

3 – L'assurance collective

Notre réseau propose aux AMAP adhérentes de bénéficier d'une **assurance Responsabilité Civile collective active dès Janvier 2023 et pour toute l'année**.

Les modalités de l'assurance sont les suivantes :

- Le montant s'élève à **15 €/an pour 2023** (une adhésion en cours d'année est possible mais le montant de 15€ reste fixe, pas de prorata possible)
- L'assurance collective vous permet de bénéficier d'un **contrat de Responsabilité Civile avec la SMACL** qui couvrira l'ensemble des activités/événements de votre AMAP et les locaux utilisés (sur une limite de 15 jours consécutifs). Vous disposerez donc d'**une attestation RC pour la distribution hebdomadaire** et **des attestations spécifiques** pourront être générées sur demande pour des événements.
- Vous bénéficiez également d'une **assistance juridique** pour des demandes d'indication sur la législation mais pas de prise en charge ni de conseil par la SMACL.
- Le Réseau est l'interlocuteur avec la SMACL, il s'occupe de centraliser les démarches administratives et les demandes des AMAP. Chaque AMAP doit fournir **les statuts de son association**.
- **!/ Le paiement de l'assurance s'effectue de façon séparée à l'adhésion !/**



BORDEREAU D'ADHÉSION 2023 - AMAP (les groupes en AMAP)

4 - Vos informations générales sur l'AMAP

Afin de faciliter la récolte des données et simplifier la démarche administrative, nous vous demandons de compléter le formulaire d'adhésion en ligne accessible à l'adresse suivante :

**FORMULAIRE
ADHÉSION EN LIGNE
A COMPLETER**



<https://forms.gle/mXtjDEBkEpQgmpkF8>

L'ensemble des données seront ensuite mises à jour chaque année via l'outil **Clic'AMAP du réseau** soit par le réseau ou par votre AMAP via un code utilisateur que nous vous fournirons. Si vous rencontrez des soucis pour remplir le formulaire, n'hésitez pas à nous solliciter. Ce sont des informations essentielles qui nous permettront de communiquer sur votre AMAP auprès de futur.es potentiel.les amapien.nes.

5 - Vos choix d'adhésion

Nom de l'AMAP :

Je souhaite adhérer au réseau et m'engage à respecter les modalités citées précédemment

Oui Non

Le nombre d'adhérent.es à mon AMAP est de :

Je verse donc une cotisation de :€ par amapien.ne pour un total de€

Je règle ma cotisation par : chèque (voie postale) virement bancaire

Je souhaite bénéficier de l'assurance collective du réseau Oui Non

Je règle mon adhésion de 15 € pour l'assurance par : chèque (voie postale) virement bancaire

Je souhaite faire un don de.....€ au réseau par chèque (voie postale) virement bancaire

Fait àle/...../.....

Signature d'un-e responsable légal-e de l'AMAP :

Adresse :

RESEAU DES AMAP EN
CENTRE-VAL DE LOIRE 87A
ROUTE DE CHATEAU-
RENAULT 41 000 BLOIS

Mail

amap.cvl@gmail.com

Téléphone

06 67 00 13 09

Crédit Mutuel					
RELEVÉ D'IDENTITÉ BANCAIRE					
Identifiant national de compte bancaire - RIB					
Banque	Guichet	N° compte	Clé	Devise	Domiciliation
10278	37160	00012834501	92	EUR	CM BLOIS
Identifiant international de compte bancaire					
IBAN (International Bank Account Number)					
FR76	1027	8371	6000	0128	3450 192
Domiciliation			BIC (Bank Identifier Code)		
CM BLOIS			CMCIFR2A		
Titulaire du compte (Account Owner)					
RESEAU DES AMAP CENTRE VAL DE LOIRE					
MAISON DE L AGRICULTURE PAYSANNE					
87 A ROUTE DE CHATEAU RENAULT					
41000 BLOIS					
Remettez ce relevé à tout organisme ayant besoin de connaître vos références bancaires pour la domiciliation de vos virements ou de prélèvements à votre compte. Vous éviterez ainsi des erreurs ou des retards d'exécution.					
PARTIE RESERVEE AU DESTINATAIRE DU RELEVÉ					

Centre-Val de Loire – 87 A route de Château-Renault, 41000 BLOIS
amap.cvl@gmail.com